

ACTIVITY REPORT ON THE IMPLEMENTATION OF THE RESOLUTION

WCC-2020-Res-100-EN

Building Madagascar's capacity to counter the threat from invasive species

Rapporteur : RAKOTOARISAONA Tahiana Lucette, focal point of the IUCN World Commission on Environmental Law

Report submitted on September 23, 2022.

The activity concerns the implementation of recommendation 1.a,:

« The IUCN World Conservation Congress 2020, at its session in Marseille, France:

REQUESTS that :

a. the IUCN Environmental Law Centre and the World Commission on Environmental Law (WCEL) support the Malagasy Government to strengthen existing legislation IAS; »

As the IUCN World Commission on Environmental Law (WCEL) focal point for the implementation of Resolution WCC-2020-Res-100-FR, we have contributed to the consolidation of existing legislation on biosecurity. The National School of Judiciary and Registry of Madagascar (ENMG) has published the Judicial Manual of Environmental Law for the use of magistrates in Madagascar with the support of the Institute of Francophonie for sustainable development (IFDD). In this manual, the second part is devoted to the legal framework of the environmental sectors, including that of biosecurity. In this context, the manual deals with the legal aspects of biosecurity in Madagascar with the following highlights: presentation of the national biosecurity policy, sectoral legal framework concerned with biosecurity as well as the legal framework specific to biosecurity. This part of the manual consolidates existing legislations, while highlighting the challenges and gaps in Malagasy biosecurity legislations.

Finally, it should be noted that this manual serves as a tool for the ENMG within the framework of the integration of environmental law into the training courses of magistrates and future magistrates by helping them to know which rule of law is applicable to judge and deal objectively with the environmental cases submitted to them, but also to better understand the scope and limits of those legislations.

This activity thus contributes to strengthening the legislation to further protect against invasive alien species (IAS) in Madagascar.

The Judicial manual on environmental law for the use of the Magistrates of Madagascar is available online (french version) on the website of the Institute of Francophonie for sustainable development (IFDD): <https://www.ifdd.francophonie.org/publications/manuel-judiciaire-du-droit-de-lenvironnement-a-lusage-des-magistrats-de-madagascar/>.

RAPPORT D'ACTIVITÉ RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉSOLUTION

WCC-2020-Res-100-FR

Renforcer les capacités de Madagascar de contrer la menace que représentent les espèces envahissantes

Rapporteur : RAKOTOARISAONA Tahiana Lucette, point focal de la Commission mondiale du droit de l'environnement de l'IUCN

Rapport soumis le 23 septembre 2022.

L'activité concerne la mise en œuvre de la recommandation 1.a à savoir :

« *Le Congrès mondial de la nature 2020 de l'IUCN, lors de sa session à Marseille, France :*

1. DEMANDE que :

a. le Centre du droit de l'environnement et la Commission mondiale du droit de l'environnement (CMDE) de l'IUCN aident le Gouvernement malgache à consolider la législation existante pour mieux protéger Madagascar contre les EEE ».

En tant que point focal de la Commission mondiale du droit de l'environnement (CMDE) de l'IUCN pour la mise en œuvre de la résolution WCC-2020-Res-100-FR, nous avons contribué à la consolidation de la législation existante en matière de biosécurité. A ce titre, l'École Nationale de la Magistrature et des Greffes de Madagascar (ENMG) a publié le Manuel judiciaire de droit de l'environnement à l'usage des magistrats de Madagascar avec l'appui de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD). Dans ce manuel, la deuxième partie est consacrée à l'encadrement juridique des secteurs environnementaux dont celui de la biosécurité. Dans ce cadre, le manuel traite les aspects juridiques de la biosécurité à Madagascar avec les points saillants suivants : présentation de la politique nationale de la biosécurité, cadre juridique sectoriels concernés par la biosécurité ainsi que le cadre juridique spécifique à la biosécurité. Cette partie du manuel permet de consolider la législation existante, tout en mettant en exergue les défis et lacunes des législations malgaches en matière de biosécurité.

Notons enfin que ce manuel sert d'outil à l'ENMG dans le cadre de l'intégration du droit de l'environnement dans les cursus de formation des magistrats et futurs magistrats en les aidant à savoir quelle règle de droit est applicable pour juger et traiter objectivement les affaires environnementales qui leur sont soumises, mais aussi de mieux comprendre la portée et les limites de ces dispositions légales. Cette activité contribue ainsi au renforcement de la législation en vigueur pour mieux protéger contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) à Madagascar.

Le manuel judiciaire de droit de l'environnement à l'usage des Magistrats de Madagascar est disponible en ligne sur le site de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD): <https://www.ifdd.francophonie.org/publications/manuel-judiciaire-du-droit-de-l-environnement-a-lusage-des-magistrats-de-madagascar/>.